



Le P'tit Journal

Avril 2022 n°32

Saint-Andéol-de-Vals



Reconnaissez-vous ces ponts ? Réponse en dernière page du journal.

Édito

C'est encore dans une actualité bien mouvementée que je m'adresse à vous. Entre crise sanitaire interminable et violence extrême aux portes de l'Europe, nous avons, une fois de plus, pu compter sur la solidarité de chacun. En effet, nous avons mis en place un point de collecte de produit de première nécessité pour le peuple Ukrainien en collaboration avec la CCBA et la protection civile du Teil. Je remercie chaleureusement les personnes qui y ont participé.

En ce qui concerne la vie à Saint Andéol, le p'tit journal vous en fait un suivi régulier mais nous pouvons d'ores et déjà nous réjouir de l'engouement dont beaucoup ont fait preuve pour la première journée citoyenne que nous avons organisée le 26 mars dernier. Ce fut un moment de partage qui a permis à chacun de participer à divers ateliers et il y en avait pour tous les goûts! Vous découvrirez à la lecture de cette édition, les différentes activités proposées. Nous envisageons, avec plaisir, l'organisation d'autres journées semblables.

La participation citoyenne, voilà ce qui réchauffe les cœurs dans ces temps tourmentés. Et nous avons de la ressource, au Hameau de Oize, un chantier participatif pour la réfection d'une calade a commencé avec l'association Elips (Ecole Locale et Itinérante de la Pierre Sèche). En ce début d'année nous avons aussi continué le travail de fond: élaboration du budget, dépôts des demandes de subventions, finalisation du PLU, arrivée de la fibre...

En ce qui concerne notre projet d'amélioration du cadre de vie, je me réjouis de pouvoir vous dire que nous avons fait l'acquisition de plusieurs terrains qui vont nous permettre l'aménagement de jardins scolaires et/ou partagés, aires de jeux, chemin piétonnier, et pourquoi pas un parcours de santé.

Il est temps pour moi de vous laisser découvrir les actualités communales et je laisse place à la lecture de l'édition n° 32 du P'tit journal.

Bonne lecture

David Marijon

Budget 2022

Le budget communal 2022 vient d'être consolidé. Il s'établit en léger retrait par rapport à 2021, d'environ 2 %.

Les dépenses des différents postes d'énergie ont été augmentées en prévision de l'augmentation des coûts liée au contexte international. Pour exemple, le SDE (Syndicat Départemental de l'Energie) nous a déjà annoncé que le coût de l'éclairage public pour 2022 serait le double de celui de 2021.

A noter toutefois, que la municipalité a décidé de maintenir les taux des taxes communales au même niveau que celui de l'an dernier.

Abris poubelles

En ce début d'année, les employés des services techniques ont procédé à une campagne de construction d'abris poubelles, sur une partie étendue du territoire communal.

En effet, 16 modules distincts furent réalisés :

- | | |
|------------------|---------------------|
| - Boissignol | - Montagnac |
| - Durou | - Monteil |
| - Haut-Séjour | - Oize |
| - Le Plot | - Régege (x2) |
| - Mas Béraud | - Sarjac (x2) |
| - Mas des Comtes | - Centre bourg (x3) |

Ces structures permettent de réduire le côté inesthétique des conteneurs, mais aussi de renforcer la sécurité en bord de route.

Désormais, dans la plupart des hameaux, ils servent également de support pour de nouveaux panneaux d'affichage, dédiés aux associations.

Route de Gourdon (5 emplacements)

Le Régege (5 emplacements)



Les modes de collecte évoluent !

En 2017, la Communauté de Commune du Bassin d'Aubenas a été créée et son territoire nouvellement défini avec la fusion de 2 intercommunalités et l'intégration d'une commune seule. Les taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (taux appliqué sur la taxe foncière pour financer le service de ramassage des déchets) étaient très hétérogènes de 8.62 % jusqu'à 14.71 %. La CCBA a donc choisi, dès 2018, d'appliquer un taux unique de 9.76 % sur l'ensemble de son territoire. Un des taux les plus bas du département.

Les coûts liés aux activités de collecte et de traitement des déchets ne cessent d'augmenter. Selon le Fond de Solidarité pour le Logement, la TEOM progresse cette année en moyenne de +2,3 % dans les communes de 40.000 à 100.000 habitants en France. Le Bassin d'Aubenas a maintenu son taux depuis 2018, et souhaite le maintenir le plus longtemps possible. Ainsi dans un souci de maîtrise de la dépense publique, la Communauté de Commune travaille à l'optimisation de son service de collecte. Cette optimisation se traduit par une optimisation de l'organisation du service, un changement du mode de collecte et une fréquence de collecte adaptée à chaque point de collecte.

Tous les habitants de la communauté de commune financent le service de prévention et de gestion des déchets. Dans ce contexte, ainsi que celui économique expliqué ci-dessus, le mode de collecte retenu sur le territoire est une collecte en point de regroupement pour les emballages recyclables et les ordures ménagères.

Certaines communes appliquent déjà ce fonctionnement et n'observeront donc pas de changement. Il s'agit de Genestelle, Juvinas, Labastide sur Besorgue, Laviolle, Saint Etienne de Boulogne, Saint Joseph des Bancs et Saint Michel de Boulogne. Certaines ont changé récemment ou sont en cours de changement, comme Labégude (changement fin 2020), Saint Julien du Serre (début 2021), Vals-les-Bains (février 2022), Aubenas et Ucel sont en cours.

Concrètement, les conteneurs collectifs seront privilégiés aux conteneurs individuels. Chaque point de collecte sera équipé de conteneurs pour les ordures ménagères et d'emballages recyclables.

Quels avantages pour les usagers ?

- **Accessibilité 7j/7j et 24h/24h**: plus de soucis de jours de collecte ou devoir stocker son conteneur plein quand on a oublié de le sortir;
- **Réduction des nuisances sonores et des perturbations de la circulation**: le camion cessera de passer dans certaines ruelles et ses arrêts seront moins fréquents;
- **Amélioration du service aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)**: il sera plus facile d'apporter un petit sac de déchets régulièrement aux conteneurs plutôt que de devoir manipuler un conteneur individuel;
- **Suppression des risques liés au vent**: du fait du vent, il est fréquent de voir des bacs individuels, pleins ou vides, tombés au sol ou gênant la circulation des véhicules.
- **Dégagements des trottoirs**: il n'y aura plus de bacs individuels gênant la circulation des piétons;
- **Suppression des coûts d'acquisition et de lavage d'un bac à ordures ménagères**: plus besoin d'acheter un bac ni de le laver;

Les avantages pour la collectivité

Tous les avantages pour la collectivité sont des avantages pour les usagers au travers de leur Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

- **Maîtrise des coûts**: les coûts de collecte seront réduits;
- **Souplesse dans l'organisation des tournées**: il n'y aura plus de jours fixes à respecter et la collecte se fera selon les besoins de vidage. Il ne sera plus nécessaire de communiquer lors de jours fériés;
- **Réduction de la pollution atmosphérique**: le passage en points d'apport volontaire réduit la longueur des tournées et donc le kilométrage parcouru par le camion. Moins de km parcourus = moins de gaz d'échappement produits;

- **Amélioration des conditions de travail des agents:** la diminution du nombre de bacs à collecter, des conteneurs toujours conformes qui permettent l'utilisation du lève conteneur évitent les Troubles Musculo Squelettiques.

L'avancement du changement de collecte sur Saint Andéol de Vals:

2 systèmes de collecte des déchets existent sur Saint Andéol de Vals en point collectif et en porte à porte. Dans le mois de mai tous les Saint Andéolais seront collectés en point collectif et le porte à porte sera supprimé. La commune a aménagé de nombreux points de collecte. Pour tout renseignement, le service est à votre disposition au 0 800 07 60 15.

*Madame Elodie POTHERA
Responsable service Prévention et Gestion des déchets à la CCBA*



Déploiement de la fibre optique

(Voir P'tit Journal n° 31)

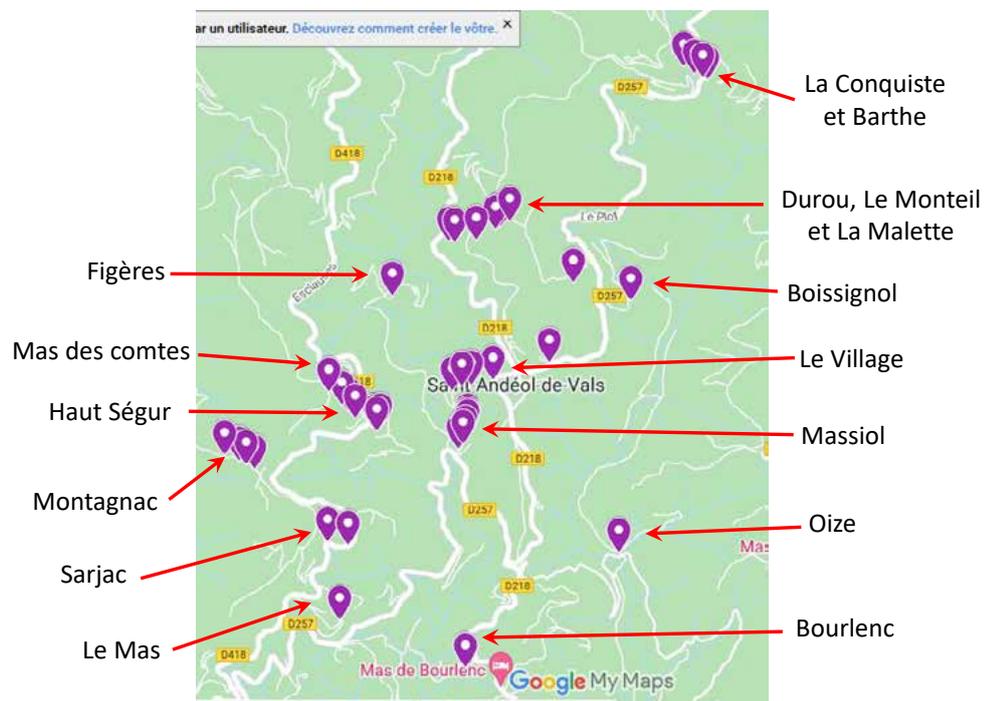
L'ADN (Ardèche Drome Numérique) et la société Axone (en charge des travaux) nous ont fourni les plans de localisation des poteaux supplémentaires à implanter sur la commune, à la fois sur des parcelles communales et sur des parcelles appartenant à des particuliers. Pour mémoire, le doublement de certains poteaux est nécessaire par le fait que certains d'entre eux, ne sont pas suffisamment dimensionnés pour supporter le poids supplémentaire des câbles de la fibre optique.

Au total, ce sont 37 poteaux, qui vont être ajoutés, dont 3 sur des parcelles communales. Pour chaque cas, ADN a réalisé un montage photographique, pour simuler l'implantation de ces poteaux. A noter qu'ils doivent être implantés à une distance minimum de 1 m et de 2 m maximum, par rapport aux poteaux déjà en place.

Chaque particulier concerné ainsi que la mairie, recevront une convention pour autoriser les travaux d'implantation sur les parcelles concernées.

En cas de refus, le déploiement de la fibre sur le tronçon concerné ne pourra pas se faire.

Lieux de doublement des poteaux



Exemple de montage photographique :



AUTOMNE à L'école

Au Moulinon:

Nous sommes allés rendre visite à Bérangère, la maîtresse d'un chien qui, pendant une randonnée, nous avait suivis. Nous l'avons enfin rencontrée et elle nous a expliqué que dans le temps, il y avait un moulin, on cultivait le seigle dans la vallée mais maintenant il ne tourne plus car il est trop vieux. Après s'être tous présentés, la maîtresse nous a autorisé à glaner les raisins dans les vignes de Bérangère. Nous avons laissé les premières vignes aux petits et nous sommes partis à la recherche de nouvelles vignes. Nous avons fait la rencontre d'un arbre, assez rigolo, qui avait des fruits rouges qui ressemblait à des litchis.

Cet arbre s'appelle l'arbousier. Nous nous sommes régalés de ses fruits mais nous sommes revenus avec les petits car les raisins étaient tous regroupés là-bas. Dans tous les cas, nous avons ramassé beaucoup de raisin!

Le hameau de Oize:

Une fois presque arrivés au hameau de Oize, nous avons cueilli les raisins qui restaient sur les vignes de Jacques et Catherine et nous avons joué dans les longues allées des vignes. Nous avons rempli les seaux à une vitesse incroyable!!

Après avoir fini de remplir les seaux, nous avons continué notre balade sur le chemin en terre. Nous avons longé des prés, écouté la rivière, observé les nuages... et, enfin, le petit hameau de Oize est rentré dans notre champ de vision et nous avons rencontré Catherine et Pierre.

Pour découvrir le travail autour du raisin, nous nous sommes répartis pour découvrir la cave et ses gros tonneaux pleins de vin, le pressoir pour faire du jus... qu'il était bon ce jus de raisin!

Merci à Bérangère, Catherine et Pierre! C'était une magnifique découverte pour nous tous!

Le château de Craux!

La randonnée du château de Craux a été fatigante et longue! mais une fois arrivés le paysage était magnifique et le château, il est si grand, si beau! Quand nous sommes arrivés nous avons pique-niqué. Ensuite on a fait le tour du château c'était magnifique!

ET MAINTENANT LA PAROLE AUX ENFANTS DE L'ECOLE DE SAINT ANDEOL DE VALS !!!!!!!!

Dites-nous ce que vous avez pensé de la balade?

ERMES: La balade était super, mais elle était très longue! Nous nous sommes bien amusés. A un moment la maîtresse nous a envoyé à la recherche de petites statuettes en pierre.

MILO: Moi, ce que j'ai préféré, c'est quand on a fait le tour du château de Craux parce que on a vu un beau paysage et que j'ai réussi à voir les villages au loin

DIANE: Ce que j'ai aimé c'est quand on a fait la balade pour aller au château de Craux j'ai aussi aimé jouer au bâton noir* et pique-niquer et aussi les jeux en groupes.

CHARLIE: J'ai adoré goûter aux plantes tout au long de la balade et aussi marcher parce que moi j'adore ça! Et aussi le pique-nique et les bretzels!

EZIO: J'ai adoré jouer avec mon copain Armand. On rigole bien ensemble et aussi j'ai bien aimé faire la balade autour du château.

AZUR: J'ai bien aimé cette balade parce que je connaissais le chemin et le château car ma maison n'est pas très loin. J'ai aimé le pique-nique, et les jeux que nous avons fait tous ensemble.

***le bâton noir:** Le but de ce jeu c'est de ne pas arriver au château avec le bâton dans la main donc il faut le donner à quelqu'un et la personne n'a pas le droit de refuser.

Nous sommes passés par plusieurs hameaux et lieux-dits dont: Figères, Chambigon, Fontbonne et La Coste.

Les écoliers à la bibliothèque

Passage de l'école primaire à la bibliothèque. Partagés en deux groupes, les élèves ont choisi des livres, et écouté une histoire. Ils ont manifestement apprécié cette reprise et sont en demande de livres et de moments contés. Les bénévoles de la bibliothèque ont tout autant profité de ce moment, enfin autorisé après les restrictions sanitaires.



Jardin partagé

Les élèves de l'école ont initié un jardin potager; les légumes qui y ont été plantés continueront à pousser durant les périodes de vacances et seront consommables aux beaux jours! Nous sommes à la recherche de personnes volontaires pour partager avec les enfants cet espace que nous souhaiterions transgénérationnel. L'arrosage et la cueillette pourraient être des moments d'échanges entre « jeunes » et « sages ». Ce jardin pourrait également s'agrandir avec la contribution de tous ceux et celles qui en exprimeraient le souhait.

Si cette expérience vous tente, n'hésitez pas à contacter l'école (par mail: ce.0070457@ac-grenoble.fr ou par téléphone: 04.75.94.63.68); nous conviendrons d'une date de rencontre avec tous les volontaires afin d'élaborer ensemble ce projet. A bientôt! nous l'espérons!

Les enseignantes de l'école



Le sentier vers le château de Craux est une belle balade à faire.



Ce château est un monument historique il a été construit au 12ème siècle et a été achevé au 17ème siècle.

Une première journée citoyenne sous le soleil

Samedi 26 mars, une quarantaine de personnes se sont retrouvées pour participer à plusieurs ateliers: fabrication de mobilier en palettes, installation d'armoires à livres sous le préau face à la mairie, mosaïque sur les bancs en béton de la place du marché, déblaiement de la calade Font La Combe, ramassage des déchets dans le centre bourg. L'ambiance était conviviale et chaleureuse, l'apéritif offert par la municipalité et le repas tiré du sac ont été l'occasion d'échanges fructueux sur les améliorations à apporter à notre beau village.

Le coin livres est opérationnel et chacun peut désormais lire sur place ou prendre un ou plusieurs livres à emporter, à rendre ou à faire voyager dans les autres boîtes à livres d'ici et d'ailleurs. N'hésitez pas non plus à venir l'alimenter avec vos pépites personnelles. Rendez-vous aussi sur les bancs de la place du marché au soleil!

D'autres dates sont d'ores et déjà prévues, une opération calade aura lieu le **samedi 28 mai** pour finir le déblaiement de la calade Fond La Combe jusqu'au village; une autre journée citoyenne, le **samedi 25 juin** autour du débroussaillage et du ramassage de déchets sur les hameaux et le centre bourg.

Nous profitons de cet article pour rappeler que la commission Art de vivre est ouverte à tous les habitants de la commune (hameaux compris!), ceci afin de connaître les envies et besoins de chaque habitant.

Un grand remerciement pour cette journée et à bientôt pour la suite des aventures!

La commission art de vivre



Partage de l'eau à Oize

La distribution d'eau potable au hameau de Oize est faite par le SEBA depuis une vingtaine d'années, avec de l'eau provenant du pont de Veyrières.

L'ancienne source et le réservoir ont été déconnectés du réseau d'eau potable: la canalisation quant à elle est restée en place. Du coup, les habitants du hameau gèrent le partage de cette ressource pour l'arrosage de leurs jardins.

Cette année les employés communaux et les habitants ont réalisé des travaux sur le réservoir afin de connecter les deux bassins pour un agrandissement de la capacité de stockage.

Nous saluons cette initiative et souhaitons la généraliser, à chaque fois que ce sera possible, dans l'ensemble des hameaux de la commune. La commission Ecologie est particulièrement attachée à cette gestion et le partage de la ressource en eau est une priorité.



Dates des prochaines réunions des commissions :

- **Ecologie:** le 28 avril à 18h, salle des mariages
- **Culture:** le 9 mai à 20h30, salle des associations
- **Patrimoine:** le 16 mai à 16h, salle des mariages



GÉOLOGIE ET PATRIMOINE

Bâti ou naturel, le patrimoine est dépendant de la nature géologique des terrains qui le portent. Le sous-sol de la commune de Saint Andréol est pour l'essentiel constitué de trois grands ensembles de roches: une dominante majoritaire de granites massifs (Fontbonne), ou plus ou moins hétérogènes avec des enclaves de schistes et de gneiss (Haut Segure); en allant vers Saint Julien apparaissent des grès, formation sédimentaire du Trias (environ 250 millions d'années), parfois marqués d'empreintes de dinosaures (à Ucel); enfin, à l'ouest, des restes de coulées basaltiques issues du volcan d'Aizac jalonnent la vallée de la Volane.

Ce sous-sol a profondément marqué notre patrimoine, au niveau des constructions, d'une part, maisons ou faysses, au niveau de la végétation d'autre part, constituée majoritairement de végétaux acidophiles, châtaigniers et pins maritimes et landes sur terres de bruyères.

Quelques mots du patrimoine bâti, tout d'abord: au Moyen-Age, nos anciens ont construits des hameaux de quelques maisons dispersés mais proches de points d'eau. Les maisons anciennes sont généralement érigées sur le rocher, gage de stabilité et qui a aussi fourni les matériaux de construction, comme à Fontbonne bâti sur un pointement granitique; les alentours où le rocher est altéré en « siso » ont pu être cultivés, après avoir été préparés. L'adoucissement des pentes par la construction de faysses a permis d'augmenter les épaisseurs de terre arable et de retenir l'eau lors des pluies souvent fortes. Le châtaignier, l'arbre à pain des anciens paysans a prospéré sur ces terrasses. Cet arbre miraculeux fournissait tout à la fois nourriture pour les hommes et les bêtes et bois de charpente ou de chauffage. Présent en Ardèche il y a au moins un million d'années, il a été réintroduit au Moyen-Age ou peut-être même par les Romains ou les Celtes. Des exemplaires de plus de 300 ou 400 ans sont en-

core visibles sur la commune. Par la suite aux 17e et 18e siècles, l'essor de la sériciculture dans les magnaneries de chaque ferme a nécessité la plantation de mûriers encore visibles çà et là. Par ailleurs, les terres étaient suivant leurs caractères et leurs emplacements dédiées soit aux fruitiers (noyers, pommiers anciens, cerisiers, pruniers, etc..) soit aux légumes, soit au blé, voire au chanvre (chenevières).

Brebis, chèvres, cochons, une ou deux vaches et un âne ou un mulet pour les travaux des champs venaient compléter le patrimoine de chaque ferme.

Construites avec les pierres trouvées localement ces fermes montrent des aspects différents en fonction de la qualité des matériaux. Le granit et le grès fournissent des blocs massifs et réguliers souvent utilisés pour des encadrements de portes, fenêtres ou des linteaux bien travaillés, parfois sculptés ou datés; les schistes et gneiss, donnent des blocs irréguliers, parfois fragiles et donc des appareillages moins élégants. Ces fermes ont dû être bâties en plusieurs fois avec peut-être un siècle de décalage, en fonction des ressources. Il faut aussi souligner que tous ces travaux de construction ont bénéficié d'une forte entraide communautaire des paysans.

Pour conclure, je voudrais souligner que notre patrimoine n'est peut-être pas spectaculaire, comme le Pont d'Arc, par exemple, mais qu'il est riche, diversifié et plein d'histoire, celle de nos ancêtres, et qu'il vaut la peine d'être découvert.

A titre d'exemple de cette petite histoire, connaissez-vous les béalières? Ce sont des canaux de dérivation des rivières qui permettaient d'irriguer les prés; leur usage était temporaire et passait d'un propriétaire à l'autre; ailleurs en Ardèche elles ont servi à fournir eau douce et force motrice aux moulins et surtout aux nombreuses usines de moulinage de la soie.

Jean-Claude PREVÔT

Visites dans les hameaux

Le 11 Mars à Boissignol et le 01 Avril à Montagnac. Le Maire et ses adjoints ont rendu visite aux habitants. Les discussions ont porté sur divers sujets, comme la remise en état des chemins communaux, les problèmes d'éclairage public et l'arrivée de la fibre optique avec la nécessité d'implanter de nouveaux poteaux. Les habitants ont particulièrement apprécié la construction d'abris pour les containers et le remplacement des boîtes aux lettres.



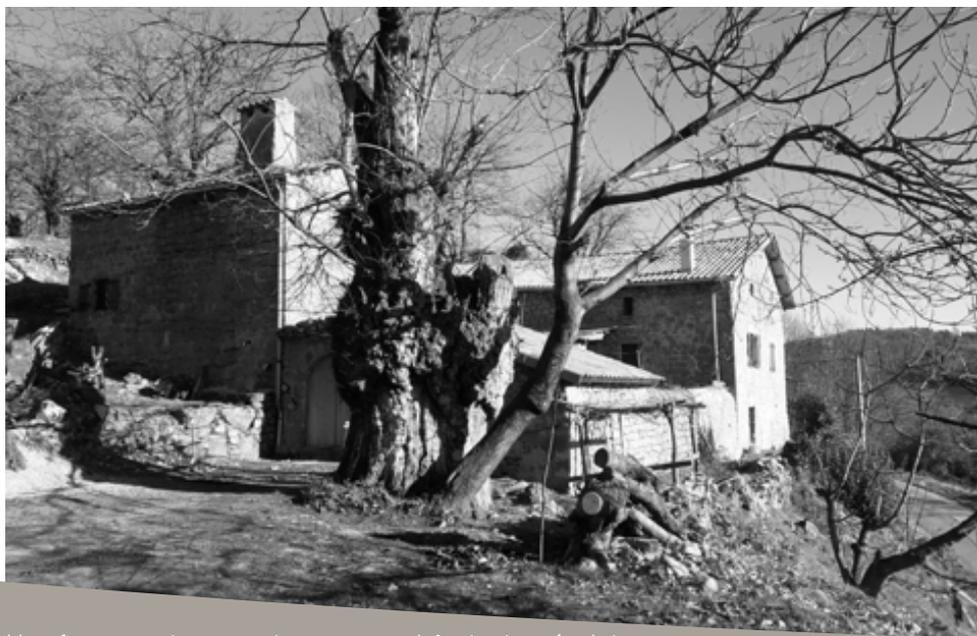
Boissignol



Montagnac

Prochaines visites :

- Les Esclauses, Chambignon et Fontbonne, le Vendredi 13 Mai à 17h30
- La Conquête, le Vendredi 17 Juin à 18h.



Une ferme ancienne typique et son châtaignier séculaire



ALTITUDE 500

Un nouveau bureau a été élu.

La nouvelle équipe, Noémie Saparart (présidente), Thibault Potard (secrétaire), Christelle Meyer (trésorière) compte bien poursuivre la belle dynamique initiée depuis 2009 pour l'animation du village.

Traditionnellement Altitude 500 organise des concerts, la biennale de la journée des passions et début juillet la conviviale fête « Village en Musique ».

Cette année la fête aura lieu le 9 juillet et débutera à 17 h par un spectacle pour enfants (offert par la commission culture) suivi de la chorale et d'une scène ouverte.

S'en suivra un super concert puis la retraite aux flambeaux jusqu'au feu d'artifice.

Les bénévoles se réunissent déjà un dimanche sur deux pour réaliser la scénographie. Le thème choisi cette année est « Flower Power », aussi, libre à vous de décorer vos extérieurs ou participer au prochain atelier le 1er mai à la salle des associations à partir de 14h.

Si vous souhaitez être bénévoles, vous êtes bienvenus. Vous pouvez nous joindre au 06 59 60 13 97 ou altitude500@gmail.com.

Au plaisir de vous retrouver! Peace and Love.

Noémie SAPARART

ASSOCIATION LES AMIS DE ST-ANDEOL

1- Rappel des horaires du four du village

Allumage du four chaque premier samedi du mois par l'association :

- 10h précises enfournement des pains
- 10h30 enfournement des pizzas, cakes, tartes etc... possibilité de cuire également des daubes, gratins et viande.

Tous les plats cuits peuvent être partagés sur place ou emportés selon le choix de chacun.

La participation est libre et gratuite et ne nécessite pas de faire partie de l'association.

Elle permet de créer des liens entre les habitants de la commune et de mieux se connaître

2- Journée Patrimoine

Samedi 30 avril aura lieu notre journée patrimoine au cours de laquelle diverses activités d'entretien de notre patrimoine communal et prévu durant la matinée:

- Débroussaillage de certains chemins de randonnée
- Nettoyage des fontaines de certains hameaux ou du village
- Ménage de l'église
- Entretien de certains massifs de fleurs

Rendez-vous est donné aux volontaires le matin à 8h30 devant le four du village pour la répartition des tâches

A midi un apéritif est offert aux participants, suivi d'un repas 'lentilles saucisses ' gratuit pour les personnes ayant participé aux travaux

Possibilité pour les personnes qui souhaitent venir simplement manger sans avoir pu participer au prix de 7€ par personne

Il n'est pas nécessaire de faire partie de l'association pour participer.

Pierre-Marie BENSEHILA

ASSOCIATION LES AMIS DU CHATAIGNER

Cette association permet aux gens de Saint Andéol de vals, Genestelle et st Joseph des Bances, sans exclusivité d'âge, de se retrouver pour jouer aux cartes, aux boules, discuter ou tout simplement se rencontrer.

Lors de l'assemblée générale le 11 avril, le conseil d'administration actuel étant démissionnaire sans vouloir se représenter, un appel a été lancé aux présents dans l'assemblée.

Parmi les volontaires un bureau est constitué de la façon suivante:

Président: Jean Louis Cayron

Vice présidente: France Rasclé

Trésorier: Jean Marie Cellier

Trésorière adjointe: Irène Devès

Secrétaire: Renée Devès

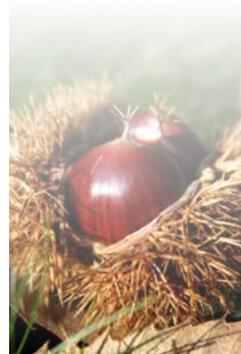
Secrétaire adjointe: Monique Cayron

Membres: Tastevin Hélène, Burel Odile, Dusserre Odile, Micheletti Jeanine, Audigier Monique

La prochaine réunion du groupe conseil administration est prévue le 9 mai à st Joseph.

Des infos seront données ultérieurement sur les projets de l'association.

Renée Devès



ASSOCIATION SAINT-ANDÉOL-DE-VALS ANIMATIONS

L'association Saint Andéol de Vals Animations a préféré annuler le concours de belote et le repas cochonnailles pour des raisons évidentes d'inquiétude face au Covid. Cependant, les activités ont pu reprendre: les soirées cartes ont lieu le jeudi à 20 heures 30 à la salle des associations. Les randonnées sont prévues jusqu'en juin, avec un calendrier précis; seule la météo oblige parfois le report de certaines sorties. La gymnastique a repris depuis le mois de septembre, avec un peu moins de participants en raison du pass sanitaire. Tout rentre dans l'ordre, avec les allègements des restrictions, en restant vigilants. A partir de septembre 2022, le cours de gymnastique change d'éducateur, et de jour. En fin d'été de nouvelles informations vous seront fournies. Mais la reprise est assurée.

Pour toute information, il est possible de contacter Paul BERNARD, président de SAVA aux heures des repas au 04.75.37.56.21

Paul BERNARD

Bibliothèque municipale

Heures d'ouverture: ■ Lundi de 9h à 11h30 ■ Jeudi de 15h à 17h15
Elle est gratuite. Les enfants doivent être accompagnés.
Notre fond propre est financé par une somme allouée annuellement par le conseil municipal.
Un autre fond est prêté par la BDP (Bibliothèque Départementale). Il est renouvelé 2 fois dans l'année.
La navette passe 7 fois par an pour des commandes.
Les règles sanitaires s'assouplissent et nous pouvons accueillir tous nos lecteurs, petits et grands.
Depuis 2 ans, nous avons acquis des nouveautés et sommes impatients de vous les faire découvrir.
Nous espérons également recevoir à nouveau la crèche et les écoles et reprendre des moments privilégiés de lecture.

Les bibliothécaires « bénévoles »

Du nouveau au Comptoir du Sandron

C'est avec joie que nous vous informons que nous reprenons le comptoir du Sandron courant juin;
Je vous présente notre famille;
Laurent originaire de Chirols souhaitait revenir en Ardèche, au gré d'une mutation il travaille sur AUBENAS depuis 2 ans,
Estelle auvergnate tient une auberge depuis 8 ans en Auvergne à côté d'Ambert et cherchait un endroit pour s'installer et ainsi réunir notre famille.
Mano 11 ans, ravi de revenir sur les terres de son papa;
Après 2 ans de recherche, le 25 décembre dernier nous avons visité le comptoir et St Andéol, ce fut un joli cadeau de Noël.
Notre projet pour le comptoir c'est bien sûr de continuer l'épicerie en y apportant notre touche, poursuivre le bar mais surtout ouvrir le restaurant. Les horaires d'ouverture seront modifiés. Le comptoir sera ouvert 6 jours sur 7. Le jour de fermeture sera le mercredi.
Nous allons développer un point chaud pour le pain et viennoiserie.
Le restaurant sera ouvert tous les jours. Les lundis et mardis soir seront des soirées pizzas.

Au plaisir de vous accueillir.

Reconnaissez-vous ces ponts ?

- 1 : Pont sans eau - 2 : Pont Romain ou pont de Figères
- 3 : Pont à Oize - 4 : Pont d'Haut Ségur
- 5 : Pont du Ruisseau salé (entre le Village et La Serrette)
- 6 : Pont de Sandre - 7 : Pont sur ruisseau des Vermolles
- 8 : Pont du Moulinon

La Mairie

Téléphone :
04 75 37 50 05

Adresse :

6 passage de la mairie
07600 Saint-Andéol-de-Vals

Courriel :

mairie.standeoldevals@orange.fr

Site : www.saint-andeol-de-vals.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h - 12h
Mercredi : 8h - 12h
Vendredi : 8h - 12h



Du concours Fleurissement,
paysage et cadre de vie
à la Journée des Bons plan(t)s



Fleurissons le Village

Un concours fleurissement, paysage et cadre de vie est organisé par le CAUE de l'Ardèche (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement). L'idée est de fleurir l'espace sur le domaine public et privé, que ce soit le centre du village ou les hameaux. Un budget communal sera alloué. Nous recherchons des bénévoles, pour organiser et suivre le projet sur le domaine public. Rendez-vous jeudi 5 mai à 17h30 à la salle des mariages. En parallèle, nous vous invitons à fleurir et végétaliser vos extérieurs. Un comité technique viendra visiter la commune pour échanger et donner un avis et des conseils. Si nous sommes retenus, le Label Bon Plan (t) s et Village Fleuri pourra nous être attribué.

A vos bons plants



Quand c'est TROP, c'est TROP !

Vous avez sans doute remarqué que, depuis quelques temps, tout est TROP et on entend ici ou là, « ce dessert était trop bon », « ce film était trop bien » ou « ces vacances trop belles ». L'adverbe « très » aurait-il fait les frais d'une suppression définitive de la langue française. Alors, n'est-il pas déjà trop tard pour que cet usage de « trop », à contre-emploi et de plus en plus fréquent ne devienne la règle. Si tel était le cas, nous risquerions rapidement de ne plus très bien nous comprendre. Alors c'en est trop, et rappelez à ceux qui en abusent, que ce serait très bien, mais pas trop, de remettre les mots à leur place, très vite!

Patrick GEFFROY

État civil

Naissance :

- Mélina CHARRIERE, le 30 Mars 2022 à La Grangette, de Anaïs MOLLAR et Théo CHARRIERE

L'équipe de rédaction du P'tit Journal souhaite la bienvenue à Mélina.

- Maélia et Amaya ROGUET PISANI, le 31 Janvier 2022 du clos de Jules, de Elodie PISANI et Bruno ROGUET

L'équipe de rédaction du P'tit Journal souhaite la bienvenue aux jumelles.

Décès :

- Monsieur Marcel MELON de Barthe, décédé le 20 Février 2022 à l'âge de 80 ans.

L'équipe de rédaction du P'tit Journal présente à sa famille ses sincères condoléances.

PERMANENCES Aide Administrative

Une permanence pour toutes vos démarches administratives, y compris par Internet, a lieu en mairie.

Le samedi matin de 9h à 12h

Prendre rendez-vous au secrétariat de mairie
Tél. 04 75 37 50 05